
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CGB alerte sur l'apparition généralisée de la jaunisse virale dans la plaine betteravière

Depuis plusieurs jours, les symptômes de la jaunisse ont fait leur apparition dans plusieurs régions betteravières. C'est la conséquence d'une très forte présence de pucerons à partir de fin avril et courant mai. Ces symptômes qui se multiplient dans la plaine rappellent l'année 2020 (perte de 30% de la récolte en moyenne nationale) et font redouter le pire aux betteraviers. Ce constat confirme aussi l'impasse technique dans laquelle se trouvent les planteurs depuis l'interdiction des néonicotinoïdes, en dépit de la poursuite des travaux de recherche.

Depuis le début du mois de juillet, les symptômes de la jaunisse virale apparaissent dans de très nombreuses parcelles de betteraves sucrières. D'abord signalées en Ile-de-France, en Champagne et en Centre-Val de Loire, les parcelles touchées n'épargnent désormais aucune région de production.

Après un hiver doux, le printemps 2025 a été marqué par un niveau très élevé d'infestation des cultures betteravières par les pucerons. La mise en œuvre de mesures prophylactiques visant à détruire les réservoirs viraux et des traitements insecticides (flonicamide et spirotétramet) n'ont donc pas permis d'endiguer les infestations de pucerons et la transmission des virus de la jaunisse. Cette situation souligne aussi que les travaux conduits depuis 2021 dans le cadre du Programme National de Recherche et d'Innovation (PNRI), piloté par l'INRAE, n'ont pas encore permis de mettre au point des alternatives efficaces aux néonicotinoïdes.



© CGB

Il en résulte que les betteraviers restent dans une impasse technique, qui fait peser un risque majeur sur la production ainsi que sur l'équilibre économique de leurs exploitations et de notre filière, cinq ans après la crise sévère de la jaunisse de 2020 (perte de 30% de la récolte nationale - représentant 280 M€ en valeur - et jusqu'à 70% du rendement dans certaines régions).

« Nous sommes inquiets de l'ampleur prise par la jaunisse ces derniers jours et sommes pleinement mobilisés pour la mesurer, en lien avec l'ITB. Depuis 2023 et l'interdiction des néonicotinoïdes, nous redoutions ce scénario car nous ne disposons pas de moyens de lutte efficaces contre les pucerons en cas de forte infestation. L'adoption récente de la proposition de loi « Contraintes » devrait nous permettre de renforcer les moyens de lutte contre cette maladie à l'avenir, c'est une nécessité pour pérenniser notre filière » a déclaré Franck Sander, Président de la CGB.